



ÉDUCATION NATIONALE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nice, le 29 juin 2010,

Le recteur de l'académie de Nice
Chancelier des Universités

à

Monsieur TOUSSAINT Michel



06000 NICE

Rectoral

Secrétariat Général

Téléphone

04 93 53 72 39

Fax

04 93 53 70 83

Mél.

Secrétariat-général@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

*Courrier remis par
porteur spécial*

Objet : Mise en demeure de rejoindre votre poste de travail

Vous êtes actuellement absent de votre poste de travail, et ce, en raison de votre volonté de vous associer à un mouvement de grève intéressant une partie des personnels ingénieurs et techniques de recherche et de formation.

Si je respecte, dans son principe même, le libre exercice du droit de grève, je ne peux parallèlement que constater les conséquences grandement dommageables que l'exercice de ce droit entraîne s'agissant du bon fonctionnement du service public.

En effet, compte tenu des missions qui sont les vôtres au sein de la division de l'informatique administrative et de la bureautique du rectorat, votre absence constitue un obstacle direct et certain au mandatement de la paye de plusieurs dizaines de milliers d'agents pour le mois de juillet 2010.

En tant que chef de service, j'ai l'obligation légale de tout mettre en œuvre afin de garantir la continuité du service public.

A ce titre, la jurisprudence administrative me reconnaît le droit de fixer la nature et l'étendue des limitations à apporter au droit de grève en vue d'en éviter un usage abusif ou contraire aux nécessités de l'ordre public ou aux besoins essentiels de la Nation (Conseil d'Etat, 25 sept. 1996, *Ministre du Budget c/ Mme Emard*, Recueil Lebon p. 351)

En conséquence de quoi, je vous mets en demeure de rejoindre votre poste de travail dès notification de la présente.

A défaut, votre absence appellerait une réponse d'ordre disciplinaire fondée sur le refus délibéré d'exécuter un ordre légal.

**Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Académie**


Hubert SCHMIDT